



**ÇA
COMMENCE
À VRAIMENT
SE VOIR**

Et donc nous y voilà... Après 4 ans de grève quasi illimitée contre notre défunt Accord Collectif, voilà que maintenant le SNGAF et l'UNAC déposent un préavis de grève sur Noël et le jour de l'An.

Bon, à la veille des élections professionnelles, on s'y attendait un peu étant donné que la grève est le fonds de commerce du premier sus-cité depuis 2016... D'ailleurs, si d'aventure il cherchait à revendiquer un bilan au bout de 4 ans de mandat, c'est bien celui-ci qu'il faut lui attribuer : faire grève !

Rendons à César... Mais une question reste cependant en suspens :

Pourquoi déposer un préavis avec des dates définies alors qu'ils ont déjà un préavis illimité ??? Ah oui ! pour revendiquer la prolongation d'un Accord qu'ils n'ont jamais signé, contre lequel ils ont fait... pardon, contre lequel ils font grève.

Sérieusement, ça pourrait être drôle si tout cela ne participait pas à un affaiblissement général du droit de grève mais surtout des PNC et de notre métier !

Nous sommes au beau milieu d'une période de négociations et ... Paf ! un énième préavis. Ça commence vraiment à sentir le clientélisme à plein nez pour permettre à une poignée d'arranger leur planning. Les PNC de réserve apprécieront ainsi que ceux qui risquent de voir leur planning déstabilisé.

Il faut dire que la Direction porte une lourde responsabilité dans cette situation. C'est ratages sur ratages, avec le dernier en date : l'annulation des DDA de décembre dont des centaines de PNC ont été victimes. Nous avons alerté Madame VILLAR qui en retour s'est d'abord fendue d'une lettre pleine de condescendance et de mépris pour dire... qu'elle ne voyait pas le problème pour finalement se raviser et traiter le problème contre 48H00 de RADD, à l'identique de la maîtrise lésée l'an passé. Bien tenté mais c'était sans compter l'opportunisme de certains !

Ajoutons, les services à bord alourdis tout en voulant gagner sur les compo peq... Ça fait beaucoup de provocations dans une période aussi compliquée aussi bien politiquement qu'économiquement. La Direction va devoir maintenant gérer la situation délicate de l'exploitation pendant les fêtes de Noël...

Au SNPNC et à l'UNSA PNC, nous avons construit le regretté Accord Collectif qui, au passage, nous a bien protégés durant ces 2 dernières années, nous l'avons défendu alors que nous avons été attaqués de toute part. **Nous savons ce que c'est de faire une grève et surtout nous savons QUAND faire une grève car cela doit rester une arme ultime pour défendre les salariés.**

Inutile de vous dire donc que ce préavis issu d'un syndicat qui est en grève depuis 6 ans sans aucun bilan et d'un autre désormais inféodé aux Pirates, cela nous en touche une sans faire bouger l'autre, comme dirait l'autre !

Nous déplorons vraiment ce dévoiement de la grève qui, nous le répétons, nous affaiblit considérablement et va à l'encontre de l'intérêt collectif.

Nous devons aller au bout de ces négociations, L'INTERSYNDICALE PNC ayant déjà obtenu de la Direction un engagement à ne rien toucher de nos règles jusqu'à la fin de celles-ci.

Nous n'accepterons pas de nous joindre à des syndicats aussi légers dans leurs positions avec qui il devient impossible d'avancer. **Nous refusons de caler un calendrier de grève sur des échéances électorales à venir.**

**NOTRE COMBAT C'EST CELUI DE PRESERVER L'ENSEMBLE DES SALARIÉS,
PAS DE FAIRE UN COUP DE COM' DE PLUS !**

Tant que les négociations seront ouvertes, L'INTERSYNDICALE PNC continuera de travailler pour obtenir un accord qui protège les PNC sans sombrer ni dans la démagogie ni dans le populisme.

Pendant ce temps et tant qu'il n'y aura pas de blocage de mesures qui iraient à l'encontre des règles de l'accord 2017-2022 nous continuerons l'exercice et nous saurons, comme nous l'avons toujours fait, quand et POURQUOI déposer un préavis de grève le moment opportun dans l'intérêt de l'ensemble des PNC.

